

Comment appréhender la compétitivité en viande porcine ?

Regards sur les coûts et les marchés

*Hervé MAROUBY, IFIP Institut du Porc
Pôle Economie
34 boulevard de la gare. 31500 TOULOUSE*

Introduction

Sur un marché européen ouvert et concurrentiel, peu soutenu par la politique agricole commune, la recherche de la compétitivité a toujours été un impératif pour la production porcine française. Toutefois, le périmètre des exigences s'est étendu : il s'agit de produire au moindre coût et d'assurer une rémunération satisfaisante aux éleveurs, mais aussi de répondre aux demandes des marchés, en assurant l'attractivité de l'offre auprès des consommateurs et de tenir compte des contraintes croissantes de la société, sur le produit, sur le mode de production.

Le sujet est donc vaste et complexe. Afin d'en cerner quelques dimensions, seront d'abord présentés quelques points de repère utiles pour apprécier la situation de la production porcine française dans le contexte européen actuel, en terme de structure, de coûts et de marchés et mettre en évidence les principaux enjeux.

La réflexion sur les perspectives de compétitivité à moyen terme, à l'échelle française et européenne, portera ensuite sur les implications de la baisse des soutiens agricoles, avec des éléments d'approche de l'impact de la réforme de la PAC et une évaluation des répercussions de l'ouverture des marchés, toujours d'actualité, malgré la mise en suspens des négociations à l'OMC.

La production porcine française et son contexte

Différentiels d'évolution entre pays

La stabilité de la production porcine européenne observée au cours des dernières années est la résultante de différences d'évolutions marquées selon les pays-membres. L'Espagne est très nettement en tête pour l'augmentation de la production, en hausse de 85% de 1990 à 2006. Le Danemark (+62%) a poursuivi son développement.

La production allemande, après une chute suite à la réunification, a ensuite repris du terrain, dépassant aujourd'hui légèrement son niveau du début des années 1990.

La production s'est stabilisée aux Pays-Bas mais reste inférieure de 13% au volume du début des années 1990, fortement impactée depuis le milieu des années 1990 par les contraintes environnementales. La chute observée au Royaume-Uni (-33%) traduit la perte de compétitivité de ses élevages.

Ces différentiels de croissance entre les pays ont des conséquences sensibles sur la compétitivité des filières, en influençant la dynamique des coûts et des élevages.

Si l'évolution de la production porcine française est positive sur la période 1990-2006 (+34%), depuis le début des années 2000, une tendance baissière est apparue depuis le début des années 2000.

Concentration accrue des cheptels

Dans l'UE à 15, la stagnation du cheptel porcin depuis plusieurs années s'est accompagnée d'un accroissement net de la taille moyenne des élevages. Le nombre des exploitations se réduit et la croissance se concentre dans celles de plus de 500 truies. La France présente une moindre concentration que les autres grands pays producteurs : la part des élevages de plus de 500 truies y atteignait 14% des reproducteurs contre 40% en Espagne (pays qui compte le plus grand nombre de grands élevages) et 46% au Danemark, 32% aux Pays-Bas. La part des

exploitations de taille moyenne supérieure (200-500 truies) y est également plus réduite que dans ces deux derniers pays, avec 31% des reproducteurs contre 40 et 46% respectivement. La concentration est moindre en Allemagne. Avec de fortes différences régionales, elle s'est toutefois accrue ces dernières années : les plus de 500 truies y détiennent 18% du cheptel ; 23% pour les 200-500 truies. (Source Eurostat, enquête 2003).

Marchés difficiles

Dans un contexte d'érosion de la consommation, la pression concurrentielle sur le marché français est plus forte depuis quelques années, pesant sur le prix du porc payé au producteur. Certains partenaires ont conforté leurs structures. La concentration accrue des opérateurs de l'aval s'est accrue au Nord de l'Europe, influençant leur compétitivité sur le marché communautaire. L'Allemagne a accentué son rôle de plate-forme des échanges de viandes porcines, avec un essor des importations et des exportations. L'Espagne a fortement développé ses exportations et améliore ses outils, devenant le premier fournisseur de viandes porcines de la France.

La valorisation du porc est affaiblie par les difficultés des marchés du porc frais dont la consommation paraît souffrir, en particulier, de problèmes d'image et de la faiblesse de l'innovation sur les produits qui permettrait d'élargir l'offre et d'atteindre de nouveaux consommateurs.

L'élevage en France : coûts et performances

Le coût de revient moyen du porc observé dans les dispositifs de suivi des résultats d'élevages de l'IFIP a atteint 1,24 euros/kg de carcasse en 2005. Les résultats économiques, à peine au au-dessus de la tendance des années précédentes, n'ont pas permis un assainissement de la situation financière de tous les élevages.

Malgré les restructurations en cours et les arrêts progressifs des élevages les plus fragiles, la dispersion autour de la moyenne reste importante. Les coûts de revient moyens des deux groupes extrêmes (tiers des élevages triés selon le coût de revient) sont respectivement de 1,09 et 1,41 euros/kg de carcasse. Les écarts de coût s'expliquent essentiellement par les écarts de charges alimentaires (meilleure efficacité alimentaire, prix de l'aliment, productivité des truies), à hauteur de 41%, et par les écarts de charges de main d'œuvre (25%).

L'élevage français se caractérise par de bonnes performances parmi les meilleures pour la productivité numérique des truies. Toutefois, les progrès apportés par la génétique ne se sont pas totalement retrouvés totalement en fin d'engraissement, en raison des taux de pertes entre le sevrage et la vente (de 1990 à 2005, +2,3 nés totaux et 1,1 porcs vendus par portée).

Après une amélioration continue jusqu'au début des années 2000, les performances d'engraissement (indice de consommation, GMQ), après une forte amélioration jusqu'au début des années 2000, marquent le pas. C'est aussi un point crucial dans la compétition face aux autres bassins. Les effets de la crise se sont sentir sur les structures d'élevage. Les bâtiments vieillissent et ne sont pas adaptés à l'évolution des performances. Dans ce contexte, le sanitaire pèse et les performances stagnent, prémisse d'une perte de compétitivité de la production porcine française si les investissements ne repartent pas. La dispersion des coûts montre que toute baisse du prix de vente ou hausse des coûts met en jeu une part importante de la production.

Absorber le coût des contraintes

L'élevage porcin français doit aussi faire face à l'application des contraintes réglementaires européennes et des dispositions nationales en découlant, actuelles et applicables à l'horizon 2013. L'ensemble de ces contraintes se traduit, selon les travaux de l'IFIP, par un surcoût total estimé à 10-15 centimes d'euros par kilogramme de carcasse. Les charges liées à

l'environnement constitue la moitié du total (mise aux normes, traitements des excédents, redevance pollution). Les exigences de traçabilité (identification des élevages et dispositions concernant les maillons de l'alimentation animale et de l'aval) viennent au second rang (30%), avant les coûts liés à la sécurité sanitaire (suppression des antibiotiques, interdiction des farines animales et élimination des sous-produits en abattoir) estimés à 18 % des coûts totaux. Les dispositions sur le bien-être (élevage, transport) ont une incidence un peu plus réduite.

Qu'attendre de la réforme de la PAC ?

La production porcine française s'insère dans une assez grande diversité de systèmes de production agricoles. Une typologie réalisée par l'IFIP à partir des 19 300 exploitations du Recensement agricole 2000 a identifié 8 types d'exploitations constituant quatre groupes. Le groupe des exploitations « spécialisées porcs » (38% du cheptel, pour 14% des exploitations porcines) et les « grands céréaliers naisseur-engraisseur » (11% et 5% respectivement) représentent la moitié du cheptel, avec les tailles moyennes d'atelier porcin les plus importantes. Au sein du groupe « bovins laitiers-porcs », dont les « GAEC bovins lait et porc naisseur-engraisseur » constitue aussi un pôle important avec environ 20% des exploitations et des porcins. L'association « porc – bovin viande » est moins représentée.

L'élevage porcin est donc largement concerné par l'incidence de la réforme de la PAC de 2003 sur les productions auxquelles il est associé dans les exploitations agricoles.

Des travaux en cours à l'IFIP, à partir de typologie des élevages et des données du RICA ont analysé les répercussions potentielles de la réforme sur l'équilibre économique des différents « types porcins », sur les revenus et les aides, notamment en prenant en compte l'incidence du découplage, clé de voûte de la réforme. Les ajustements de systèmes de production que pourraient induire les nouvelles règles de soutien sont aussi analysés.

L'impact potentiel apparaît faible sur les exploitations « spécialisées porcs » (très peu dépendantes des aides PAC), modéré sur « céréaliers-porcs » et « bovins-viande – porc », notamment pour ces derniers en raison du recouplage partiel des aides céréalières et bovines choisi par la France.

Avec une évolution négative des revenus et une augmentation de la part des aides dans leurs recettes, les systèmes « bovins lait et porcs » sont davantage fragilisés et doivent accroître leur dimension pour maintenir leur revenu. La poursuite du mouvement de restructuration de la production laitière est porteur de modifications de ces systèmes mais aussi de latitudes pour les exploitations. Des investigations supplémentaires doivent être conduites pour apprécier les contours des ajustements à attendre et l'impact sur les conséquences sur la place à venir de la production porcine dans les différents types d'exploitations.

La production porcine française sera ainsi fortement concernée par les risques de baisse des aides directes, compte tenu des contraintes financières s'exerçant sur la PAC (limitation des budgets, prise en compte des dépenses d'élargissement à de nouveaux membres suite aux décisions du conseil de décembre 2005).

Outre ces conséquences sur les revenus et les systèmes d'exploitation, la production porcine sera directement influencée par la situation de marché des autres viandes, impacté par la réforme, surtout de celui de la viande bovine, marqué par une réduction de l'offre intérieure de viande bovine et une ouverture croissante aux importations.

OMC : Les enjeux de l'ouverture des marchés

Premier exportateur mondial de viande porcine, l'Union Européenne est confrontée sur les marchés d'exportation à la montée en puissance des autres grands compétiteurs, le Canada, les Etats-Unis et le Brésil.

Ce développement s'appuie sur des coûts de production favorables avec des avantages sensibles par rapport aux niveaux constatés en France et dans l'Union européenne, les évolutions monétaires pouvant renforcer les écarts dus aux conditions de production. A partir des échantillons représentatifs et avis d'experts, les coûts moyens du porc à la sortie des élevages étaient, en moyenne de 2000 à 2004, de 1,32 euros/kg carcasse pour la France, de 1,11 euros et 1,10 euros respectivement pour les Etats-Unis et le Canada et de 0,74 euros/kg pour le Brésil. A des degrés divers selon les bassins, le coût de l'aliment (céréales), des bâtiments et du travail, expliquent ces différences.

La compétitivité sur les marchés mondiaux se situe aussi largement en aval de l'élevage. Les grandes filières exportatrices tirent profit d'une forte capacité à valoriser les carcasses sur différents marchés, intérieurs et extérieurs, sous forme de pièces plus ou moins élaborées (désossés) qui représentent l'essentiel du commerce international, de produits transformés, mais aussi à valoriser coproduits, graisses et abats. Les coûts industriels et l'organisation en aval jouent un rôle décisif, les parités monétaires influençant très étroitement le commerce et les performances économiques des exportateurs.

Baisse des protections à l'importation : risques

Les négociations à l'OMC dans le cadre du *Doha Round* ont été ajournées en juillet 2006. La question de l'accès aux marchés agricoles de l'UE a été au centre des négociations. L'UE a proposé une forte baisse, de près de moitié en moyenne, de ses droits d'entrée à l'importation sur les produits agricoles.

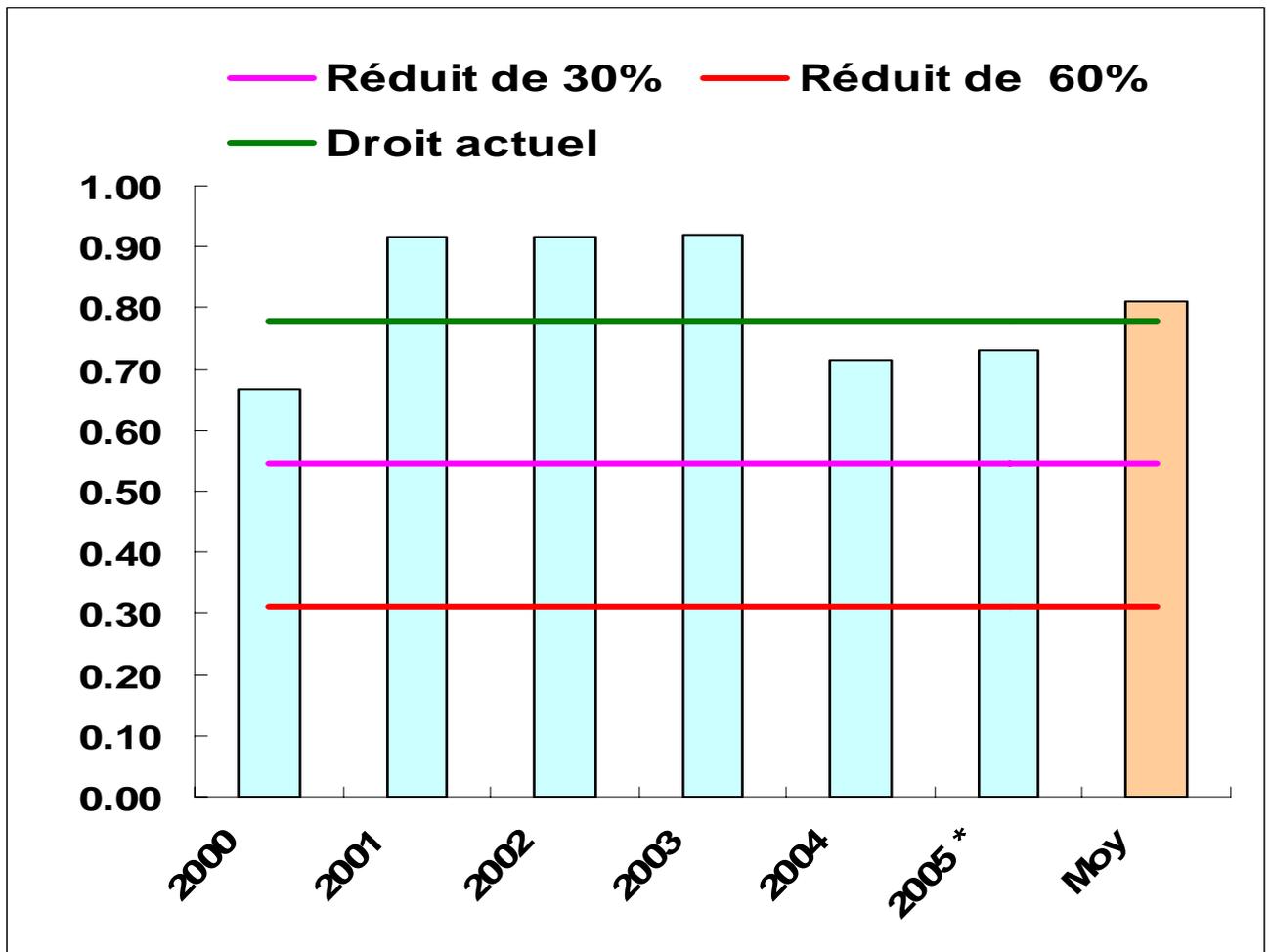
En cas de libéralisation des échanges, les situations différentes des marchés des pièces, la compétitivité des autres grands bassins exportateurs et le potentiel de demande peuvent concourir à une émergence de flux d'importations de viandes porcines, exposant significativement le marché européen.

L'efficacité de la protection du marché (droit d'entrée à l'importation) et l'impact d'une baisse des droits ont été appréciés en comparant le prix des principales pièces aux Etats-Unis et au Brésil, exprimés « rendu France » aux prix observés en France sur la période 2000-2005. Le prix du jambon américain possède ainsi montré un avantage compétitif, tout juste compensé par les droits d'entrée à l'importation dans l'UE, en moyenne sur plusieurs années mais pas chaque année. Cet avantage fluctue pour s'établir certains mois à des niveaux importants. La protection est tout juste supérieure à l'écart de prix pour l'épaule. Ces deux produits, jambon et épaule vont fortement demandés par la transformation européenne qui trouvera de nouvelles sources d'approvisionnement.

En revanche, la longe et la poitrine, plus recherchées outre-atlantique, sont moins concurrentielles. Le Brésil possède une compétitivité potentielle encore plus forte.

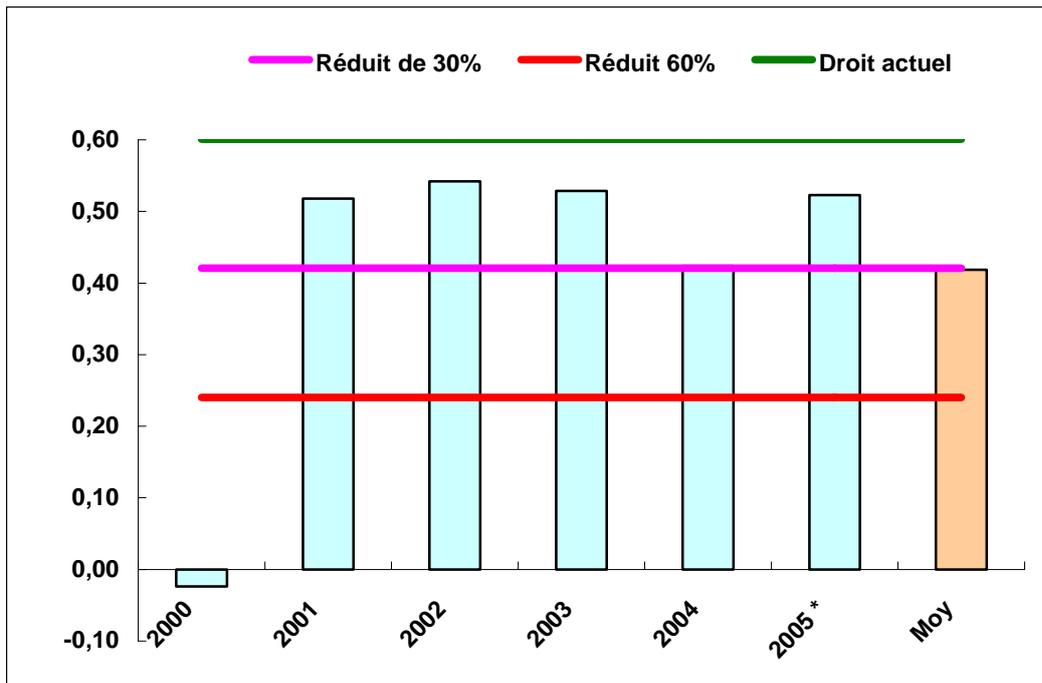
Les obstacles sanitaires (nombre d'opérateur agréés par l'UE limité, statut sanitaire du Brésil interdisant les exportations vers l'UE) ont jusqu'à présent assuré de facto la protection du marché européen. Leur disparition et la réduction significative des droits envisagée rendraient la protection tarifaire à l'importation très insuffisante.

Avantage de prix « rendu UE » : jambon Etats-Unis par rapport au marché français et droits à l'importation (en Euros/kg)



Source : Estimation IFIP (2005)

Avantage de prix « rendu UE » : épaule Etats-Unis par rapport au marché français et droits à l'importation (en Euros/kg)



Source : Estimation IFIP (2005)

Par ailleurs, l'évolution du contexte de la consommation carnée (attention accrue du consommateur aux prix, recherche de produits basiques, stratégie de la distribution avec l'essor du hard-discount) modifie les contraintes et les exigences imposées au secteur de la charcuterie-salaison. La transformation serait réceptive à des opportunités d'abaissement des prix de revient. La part de la demande de la transformation accessible aux fournisseurs mondiaux serait élevée.

Les flux dans la filière, entre abattoirs, découpeurs et transformateurs et la hiérarchie du prix des pièces et la valorisation des produits seront affectées. Le maillon de l'abattage-découpe sera fragilisé. La transformation serait également affaiblie si les exportateurs vont plus loin leur recherche de valeur ajoutée.

Les changements de valorisation du porc, avec de nouveaux équilibres entre pièces, imposeront la recherche de marges de compensation et d'autres débouchés plus rémunérateurs. L'effet négatif sur le prix du porc résultant de la sensibilité du marché aux importations mettrait en péril une partie significative de la production européenne.

Quelle compétitivité « globale » pour l'UE ?

Contrairement à la réforme Mac Sharry de 1992 qui avait réduit drastiquement les prix des d'intervention des céréales, améliorant la compétitivité des viandes blanches, la réforme de la PAC de 2003 ne prévoit pas de réduction forte des soutiens dans ce secteur (baisse de moitié des majorations mensuelles à l'intervention). Il en découlerait directement une baisse modérée des prix de marché des céréales dans l'UE à l'horizon 2013. L'évolution des marchés de l'alimentation animale apparaît toutefois particulièrement difficile à anticiper au vu des conditions récentes : tensions sur les marchés internationaux liées à l'accélération de la demande de céréales et de protéines, impact du développement des biocarburants sur l'offre et les disponibilités, parités monétaires. Dans l'UE, la situation céréalière en terme production-consommation des nouveaux Etats membres constituera aussi un facteur clé pour l'équilibre du marché européen des céréales mais aussi pour le développement des productions animales.

La dynamique des coûts de production en Amérique du nord devrait être impactée par la hausse du prix du maïs lié à l'essor de l'éthanol. La filière porcine y est également confrontée à une hausse du coût des investissements et aux contraintes environnementales. Mais elle devrait poursuivre son expansion, jouant de la taille des élevages et des outils industriels, et de ses grandes entreprises pour développer ses exportations vers les marchés mondiaux. Le marché de l'UE figure parmi les cibles, pour les ventes ou le développement de ses firmes.

La production brésilienne bénéficie d'un potentiel important, en premier lieu du côté de la consommation intérieure. Elle continuera aussi d'accroître ses débouchés internationaux, en visant des marchés plus rémunérateurs. Les espaces et les ressources alimentaires au Centre du Pays (Mato Grosso notamment) offrent un tremplin pour le développement de filières exportatrices. Ce compétiteur devrait pouvoir faire face à des exigences accrues en terme de sécurité sanitaire et d'environnement.

A l'exportation, l'Union Européenne s'est engagée à renoncer aux restitutions (qui concernent aujourd'hui uniquement les produits transformés, les viandes étant exclues depuis plusieurs années). La concurrence devrait rester forte ces prochaines années avec l'émergence possible sur certains de ses débouchés de compétiteurs (Thaïlande, Chine).

L'Union Européenne pourra-t-elle prendre part à l'expansion anticipée des échanges mondiaux de viandes porcines, aux opportunités de la demande sur certains marchés, portée par la hausse des niveaux de vie, probablement porteuse d'exigences qualitatives plus fortes ?

A l'importation, l'évolution des conditions de concurrence entre l'UE et les autres grands bassins de production (coûts de l'aliment et autres coûts en élevage, coûts dans la filière) ne

devrait en effet guère compenser la baisse annoncée des protections d'autant que les droits à l'importation ne tiennent pas compte du surcoût des contraintes européennes (environnement, bien-être, social) examiné précédemment.

La vigilance s'imposerait donc aux frontières sur le respect des règles de l'UE (statut sanitaire, hygiène des produits, traçabilité). La promotion d'un étiquetage « garantie d'origine UE » peut-elle être envisagée, en compatibilité avec les règles du commerce international ?

Même en l'absence d'accord dans le cadre multilatéral à l'OMC, la production porcine sera confrontée à une ouverture plus forte des marchés. Des accords préférentiels bilatéraux facilitant les échanges avec d'autres zones apporteront, selon les cas, risques ou opportunités.

Conclusion

Malgré la hausse de 2005 et 2006, la pression sur le prix du porc restera forte à l'avenir.

Face aux défis d'une concurrence croissante et aux exigences de la compétitivité, la filière française doit poursuivre ses efforts d'adaptation. La maîtrise des coûts de production en élevage constitue le premier axe de réponse, ce qui passe par l'optimisation des performances, des bâtiments et des technologies, permettant de mieux exploiter le potentiel technique non exprimé, et par une attention constante aux coûts des facteurs de production.

Il est aussi essentiel de définir des modèles d'élevage de demain, adaptés, rentables, conformes aux aspirations des éleveurs et aux contraintes de la société, en cherchant à éviter des charges supplémentaires par anticipation et explication.

Les enjeux et les réponses aux exigences de la compétitivité se situent aussi dans le domaine de défense des marchés et de la valorisation de la viande porcine.

L'innovation autour de nouveaux produits, l'apport de service (logistique, conservation, facilité d'utilisation), la segmentation des marchés constituent une voie incontournable pour conforter les débouchés et apporter de la valeur ajoutée en améliorant la rémunération des producteurs. Les opportunités offertes par la demande, par une différenciation de l'offre, selon l'origine géographique des produits ou des modes de production doivent être aussi exploitées.

Source et bibliographie

Site : www.ifip.asso.fr

IFIP 2006. Porcs performances 2005 (éditions 2006). IFIP éditions, 43 p.

IFIP 2006. La situation économique des élevages de porcs français. Résultats 2005.

Techniporc. Vol. 29. N° 4 – Juillet-août 2006. IFIP éditions.

IFIP 2003. Le coût des contraintes réglementaires pour la production porcine française. Les études Economiques. Rapport d'étude Novembre 2003.

IFIP 2006. Rapport d'étude. Abaissement des protections à l'importation par l'OMC : quels risques pour le marché du porc en France. Les études économiques. IFIP éditions. Décembre 2005.

Milfred Haley. ERS- USDA. La filière porcine sur le continent américain vue des Etats-Unis. Présentation lors des rencontres de l'IFIP. SPACE. Septembre 2006. L'évolution du marché du porc sera plus directement concernée par l'évolution du marché des autres viandes (notamment par la réduction de l'offre intérieure de viande bovine et l'ouverture croissante des marchés dans ce secteur).

L'évolution des budgets d'aides directes compte tenu des contraintes financières s'exerçant sur la Pac et l'impact des élargissements et les risques qui pèsent d'une future baisse des soutiens à l'agriculture, suite aux décisions du conseil en décembre 2005.